



Aux responsables légaux des élèves de 4e

Bayonne, le 16 mai 2017

Madame, Monsieur,

Les élèves de 4^e n'auront pas cours le jeudi 1^{er} juin 2017 après-midi. En effet, deux enseignants et moi-même serons mobilisés pour accompagner les 6^e à Lourdes et un autre enseignant sera en formation pour la réforme du collège.

Je vous remercie de bien vouloir remplir et signer le coupon ci-dessous et de le faire remettre à l'accueil ou à moi-même au plus tard le lundi 29 mai 2017 à 8h.

Merci de votre compréhension.

Cordialement,



Coupon à remettre au directeur ou à l'accueil pour le lundi 29 mai 2017

Mon enfant déjeunera à la cantine le jeudi 1^{er} juin 2017 et quittera le collège à 13h30.

Mon enfant ne déjeunera pas à la cantine le jeudi 1^{er} juin 2017 et quittera le collège à midi.

Nom et prénom du responsable légal :

Date : mai 2017

Signature :